

## EDITORIAL

Par  
PAUL QUINIO

## Générosité

Ce sont des histoires d'errance, de bateaux de fortune, de papiers d'identité perdus, d'arrivées en territoires inconnus, de premières nuits passées à dormir sur un banc ou dans une cage d'escalier. Ce sont des histoires qui se perdent dans les méandres administratifs et qui peuvent durer des mois et des mois. Des histoires de misères. Ce sont parfois des histoires qui finissent mal, dans la petite délinquance. Ce sont des histoires de migrants. Des histoires de mineurs isolés, puisque c'est le terme officiel. Mais ce sont avant tout des histoires d'enfants suspendus à la reconnaissance de leur minorité pour espérer avoir un avenir. Des mineurs que la France ne protège pas assez, en dépit des accords internationaux sur la protection de l'enfance qu'elle a signés. Ces enfants arrivent sur le territoire français, pour une large part en Ile-de-France, en plus grand nombre qu'il y a quelques années. Cet afflux explique sans doute l'engorgement dans le traitement des dossiers, où la part de doute sur la réalité de leur âge est parfois complexe à lever. Mais les failles sont aussi administratives, financières et politiques, les départements chargés de l'Aide sociale à l'enfance dénonçant l'abandon de l'Etat. C'est dans cet entre-deux coupable que se niche une bonne nouvelle: la générosité, qu'elle émane des associations ou des particuliers. Bonne nouvelle pour de nombreux jeunes évidemment, qui trouvent là le réconfort et l'aide nécessaire pour trouver un toit, apprendre la langue, aller à l'école, se construire un fragile projet de vie. Bonne nouvelle aussi pour tous ceux qui pensent, à l'inverse de l'extrême droite et d'une partie de la droite, que générosité ne rime pas avec angélisme et laxisme, mais au contraire avec efficacité. Ces enfants ont un appétit d'intégration immense, cela relève de l'évidence. Et l'expérience montre que cela vaut aussi pour les adultes. ➤

# Mineurs isolés

## Les écueils avant l'accueil

Les démarches pour être pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance prennent parfois des mois pendant lesquels, comme ils le racontent à «Libé», les jeunes exilés sont livrés à eux-mêmes. Une situation rendue encore plus complexe par la crise sanitaire.

Par  
GURVAN KRISTANADJAJA  
et MARIE PIQUEMAL  
Photo ALBERT FACELLY

Ahmed (1) semble perdu. Il y a quelques jours, un passeur l'a déposé au nord de Paris, dont il découvre tout. D'un pas hésitant, il traverse le marché effervescent, passe devant la terrasse d'un café du XI<sup>e</sup> arrondissement et s'arrête devant la boîte aux lettres de la Croix-Rouge. Il ouvre le portail et traverse timidement l'allée. C'est ici que son avenir doit se jouer: il a rendez-vous avec le Dispositif d'évaluation des mineurs isolés étrangers, censé évaluer son âge. Il déclare avoir 16 ans et quelques mois, mais puisqu'il a perdu ses papiers en route il n'a que sa parole pour le prouver. S'il est jugé mineur, il pourra être pris en charge par les services du département dans le cadre de la protection de l'enfance et «dormir au chaud». Il pourra aussi être scolarisé, apprendre le français et envisager un parcours professionnel ici. S'il est déclaré majeur, il sera expulsable si ses demandes de titre de séjour n'aboutissent pas.

### VIDE JURIDIQUE

Comme lui, 40 000 migrants environ arrivent en France chaque année en se disant mineurs. Pour la plupart, les premières nuits au moins sont faites de débrouille: la plupart se retrouvent à dormir sur le trottoir ou dans des parcs. «Quand je suis arrivé, je ne savais rien. Ce qu'il fallait faire, où aller. J'ai attendu toute la journée, assis.

Après, une personne m'a montré la porte d'un immeuble pour que je dorme dans la cage d'escalier», raconte «Mystère», un ado arrivé de Guinée en février. Lorsque ces jeunes sont accueillis pour l'entretien d'évaluation, ils sont mis à l'abri une paire de jours en moyenne. Le temps que les travailleurs sociaux tranchent. «L'évaluation n'est pas un exercice facile, reconnaît Dominique Versini, adjointe à la mairie de Paris en charge des droits de l'enfant. Les évaluateurs travaillent à partir d'un faisceau d'indices: parcours du jeune, maturité, raisons de son départ, s'il était accompagné pendant le voyage...» Adama, venu du Mali, a raconté son périple comme il a pu: «Les camions qu'on prenait à des moments, et puis la marche. J'étais avec mon ami d'enfance. En Libye, on a retrouvé d'autres gens comme nous. On a pris des bateaux. Mon ami est décédé dans l'eau.» La personne chargée de son évaluation ne l'a pas cru, dit-il. «Elle m'a dit que si c'était vrai, j'aurais pleuré en racontant.» Seuls 30 % des jeunes qui se présentent sont déclarés mineurs. Les autres ont deux choix: suivre le parcours des adultes ou faire appel devant le juge des enfants.

La situation se complique encore. Pour ceux qui se tournent vers la justice, le dossier prend du temps à être traité: de six à dix-huit mois, selon les associations. D'autant plus depuis le confinement: les tribunaux ont pris du retard et il est plus compliqué que jamais de faire authentifier les documents. Dans cet intervalle, ces grands ados se retrouvent dans un vide juridi-

que: sans prise en charge ou moyens de subsistance, ils sont livrés à eux-mêmes. Le 115, le numéro du Samu social, est souvent saturé. Et de toute façon «on les envoie bouler quand ils disent leur âge: les mineurs ne sont pas recevables au Samu social, qui est réservé aux adultes. C'est là toute l'hypocrisie. Il y a un déni des autorités», dénonce un bénévole d'une association d'aide aux migrants. Avec des conséquences en cascade. «Entre le moment de leur arrivée et celui de leur prise en charge, ils sont la proie de réseaux de trafic de toutes sortes, et d'adultes malveillants», se désole André Altmeyer, directeur général adjoint de la fondation Apprentis d'Auteuil. Plusieurs maires ont alerté ces derniers mois face à une recrudescence de faits divers impliquant de jeunes exilés, notamment à Nantes, Montpellier, Brest, Bordeaux, ou Rennes, demandant aux départements d'agir (lire page 4).

«PERSONNE N'A RÉPONDU»  
«Après plusieurs mois d'errance certains vrillent, avec de gros problèmes psy. Ils sont broyés», racontent Quentin et Manuela, qui viennent de créer l'association d'hébergement «la Casa». L'Etat se décharge sur les gens comme nous, solidaires mais épuisés.» Ce sont par exemple des étudiants de l'ENS qui se relaient pour laisser des chambres libres de l'internat. Des citoyens qui prêtent leur canapé ou la chambre des enfants quand elle est vide. Hélène, 56 ans, loue une maison à Bagnolet, 1000 euros par mois, pour des jeunes sans toit. «Une fois qu'on met un visage, un nom, comment les laisser dehors, sans rien, dans le froid?» Elle insiste pour dire que son action n'est rien, par rapport à d'autres, comme «ceux qui se lèvent tous les matins pour aller distribuer des petits déjeuners».

Une chaîne invisible s'est tricotée à Paris comme ailleurs. Notamment pendant le confinement: une cinquantaine de familles parisiennes, parties au vert, ont laissé les clés de leur appartement pour loger des migrants. Comme Julie, à la campagne depuis début mars, et qui n'est toujours pas revenue. C'est dans son trois-pièces, près des Buttes-Chaumont, ●●●



Dans l'un des appartements



Créés par l'association «la Casa» pour loger des mineurs isolés, à Paris le 30 septembre.

●●● que dort Mystère. Assis dans la cuisine, devant des coquillettes, il raconte : «Il y a plein de choses dans ma tête. Je me demande tout le temps ce que je dois faire. Comment je vais m'en sortir.» Il est parti de Guinée avec son maillot de l'équipe nationale de foot sur le dos et rien d'autre. «Quand tu pars, tu ne dois le dire à personne sinon tu vas te retourner et ton voyage va échouer.» Il a traversé le Mali, la Mauritanie et le Maroc, à l'arrière d'un utilitaire. Avant la traversée de la Méditerranée en Zodiac. «On s'est arrêté en pleine mer. Le moteur ne répondait pas.» Il parle par ellipse. De «ce grand bateau» qui l'a sauvé. De l'Espagne, quand il était caché dans un sac de marchandises. De son arrivée, Porte de la Chapelle à Paris. «Les deux grands avec qui je voyageais m'ont laissé là, je ne les ai jamais revus.»

Il dit aussi, en regardant ses baskets, que jamais il n'avait imaginé que cela puisse être si dur la vie en France. Les premiers temps, il passait ses journées à côté de son téléphone. «Les gens de la Croix-Rouge, ils m'ont dit : "On va t'appeler." Mais depuis, rien.» C'était avant le confinement. Le compte à rebours est enclenché : il dit être né le 23 septembre 2003, il lui reste donc moins d'un an pour être reconnu mineur par le juge, trouver une formation et si possible un patron, pour éviter l'expulsion.

Dans le salon, il y a aussi Atem (1), droit sur sa chaise. Il s'exprime peu mais il y a un mot français qu'il a vite appris : «Galère.» Il répète : «Mali, galère. France, galère.» En quittant sa vie de précarité, il ne s'attendait pas à la retrouver ici. Pourtant, à son arrivée, il a été reconnu mineur, et donc pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Mais à l'écouter, cela se résume plutôt à une «mise à l'abri». «J'ai été un an et demi seul à l'hôtel dans le Val-d'Oise, sans pass Navigo, sans aller à l'école. Il n'y avait rien à faire, je mangeais des pâtes, du riz et du pain. Ils m'ont donné l'adresse d'un éducateur, j'ai tenté de le joindre pendant trois mois et personne n'a répondu.» Au Mali, il fut un temps cultivateur. Il rêve désormais de travailler dans le «jardinage», autre mot qu'il a récemment appris. Depuis le 10 juillet, il est majeur et sans hébergement, ni formation.

En France, ce sont les départements qui gèrent l'ASE. Résultat, la prise en charge est aléatoire d'un territoire à l'autre. En partie pour des raisons économiques : «Il ne faut pas minimiser les contraintes des départements, qui se retrouvent, seuls, à absorber le flux, sans aide de l'Etat», rappelle André Alt-

meyer, d'Apprentis d'Auteuil. «Avec la Seine-Saint-Denis, Paris se retrouve à accueillir la moitié des mineurs non accompagnés qui arrivent en France. Entre 2015 et 2019, on est passés de 1500 à 7500 évaluations», ajoute Dominique Versini. L'élue dénonce le désengagement de l'Etat, qui se décharge sur les collectivités et qui ajoute des embûches, «comme ce récent décret pour nous inciter à envoyer les jeunes dans les préfectures, pour trancher leur minorité à partir d'un fichier où sont recensés ceux qui ont eu des visas. Or, on sait tous que la plupart disent être majeurs pour l'obtenir! Ce critère n'a aucune valeur». La Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne ont d'ailleurs annoncé lundi attaquer ce décret devant le Conseil d'Etat.

### «MANQUE DE VOLONTÉ»

Aux difficultés économiques, se mêlent des raisons politiques. «Il est clair qu'il y a un manque de volonté», réagit Anne-Solène Taillardat, vice-présidente de Repairs!75, réseau d'entraide pour les jeunes sortis de l'ASE. Comment peut-on laisser un jeune seul dans un hôtel en pleine crise sanitaire? Elle déplore aussi ces appels à projets, de plus en plus fréquents, lancés par les départements pour ouvrir des structures dédiées aux mineurs isolés, avec des prix pouvant descendre jusqu'à 35 euros... contre 150-200 euros pour les autres enfants de l'ASE. «Le gouvernement utilise la protection de l'enfance à des fins de politique migratoire, mon rôle n'est pas de lutter contre les flux», s'indigne Dominique Versini.

Les associations regrettent que le débat se focalise sur le critère d'âge. N'est-on pas aussi vulnérable, seul dans la rue à 18 ans? La mairie de Paris l'admet à demi-mot puisqu'elle prévoit d'ouvrir un centre d'accompagnement pour les jeunes exilés majeurs d'ici la fin de l'année. Ce qui pourrait leur permettre de s'en sortir. Car il y a une chose qui met politiques et militants d'accord : quand on leur donne une chance, ils donnent tout. «On a des résultats scolaires inouïs. Certains font des bacs pros et même Sciences-Po. Parmi les enfants de l'ASE, ce sont eux qui réussissent le mieux», affirme Dominique Versini. Mystère est venu en Europe pour ça. Il rêve d'apprendre l'informatique et d'avoir des crampons pour jouer au foot. «Je ne savais rien d'ici. Je voyais juste sur Facebook des photos des gens qui étudient. Si je dis à mes amis là-bas que c'est dur, ils vont pas le croire et dire que je veux gâter leurs chances.»

(1) Les prénoms ont été modifiés.

## LA FRANCE ÉPINGLÉE

Plusieurs associations (dont Médecins du monde, Amnesty International, la Cimade, Médecins sans frontières et le Secours catholique) ont publié lundi un rapport sur les manquements de la France aux devoirs élémentaires de protéger les mineurs isolés à ses frontières. Examiné devant le Comité des droits de l'enfant de l'ONU du 5 au 8 octobre, il met en lumière des dysfonctionnements constatés par les associations aux frontières de l'Espagne, l'Italie et la Grande-Bretagne. «Le fait de se concentrer sur les frontières souligne une absence de prise en charge par les services sociaux lors de l'entrée sur le territoire, dit dans un entretien à lire sur Libé.fr Agnès Lerolle, de la Coordination d'actions aux frontières intérieures qui a coordonné le rapport. Ce qui rend encore plus difficile l'accès au droit commun de la protection de l'enfance. Il y a un manque de volonté politique car ce sont des situations qui sont connues, la Défenseure des droits vient d'émettre une nouvelle alerte. Pour les autorités, il s'agit de "personnes en migration". Alors que ce sont avant tout des enfants. Il y a des dispositions spécifiques pour les mineurs, il faut les moyens pour l'appliquer.»